

Immeuble Crystal  
6 rue Hélène Boucher  
78280 Guyancourt

Le 3 octobre 2013

A nos partenaires et parties prenantes,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend **une déclaration** réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, **une description** des mesures concrètes mise en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une **mesure des résultats** obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès car nous attendons des éléments chiffrés des bureaux d'études de nos projets en cours.

Nous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et de décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial à des fins d'évaluation en date du 3 novembre 2013 au plus tard.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension,

Bien cordialement,

Mme Frédérique Lebel  
Présidente

